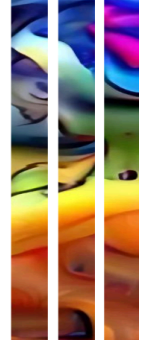


ACCELERATE / ACCÉLÉRER

CLIMATE CHANGE EDUCATION
IN CANADIAN TEACHER EDUCATION

L'ÉDUCATION AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES DANS LA FORMATION
DES ENSEIGNEMENTS AU CANADA



RAPPORT DE PROJET: FORMATION DES ENSEIGNANT/E/S EN ECC

Formation écocitoyenne interordres pour favoriser une transition socioécologique juste

Charles-Antoine Bachand, Ph. D.¹
Université du Québec en Outaouais
mars 2025

Résumé

Le projet de formation écocitoyenne interdisciplinaire et interétablissement a permis la mise en place d'un programme novateur d'éducation aux changements climatiques et à l'écocitoyenneté pour les étudiant·es du Cégep de l'Outaouais et de l'UQO. Entre août 2024 et février 2025, neuf cours de 1 crédit ont été développés, dont six nouveaux portant sur l'éducation relative à l'environnement, l'intervention psychosociale en nature et les épistémologies féministes et autochtones face aux changements climatiques. Offerts en milieu universitaire et en nature, ces cours promettent d'attirer un nombre significatif d'étudiant·es et de susciter un fort intérêt parmi le personnel enseignant.

Un des succès majeurs du projet a été la mise en place d'un processus de reconnaissance des crédits, permettant aux étudiant·es des cégeps d'accéder aux cours universitaires en y étant inscrit·es en bonne et due forme, et ce, malgré l'absence de prérequis formels. Cette possibilité permet ainsi de favoriser les échanges inter-établissements et la transition interordre (le passage du collégial à l'université). Un programme de bourses a également facilité leur inscription en couvrant les frais universitaires. Par ailleurs, la constitution d'une communauté de pratique

¹ Ce projet a été réalisé en collaboration étroite avec un grand nombre de personnes et de services. Cela dit, il importe de reconnaître l'engagement et l'importante contribution d'Emmanuelle Larocque, professeure au département de travail social de l'UQO, de Nathalie Bélisle, enseignante de géographie au Cégep de l'Outaouais, de Catherine Doucet, conseillère pédagogique du Cégep de l'Outaouais et du Décanat des études de l'UQO.

professionnelle sous la forme d'un comité de coordination a renforcé l'accompagnement pédagogique des enseignant·es impliqué·es. Cette initiative a favorisé l'intégration de l'éducation aux changements climatiques dans plusieurs disciplines, soutenant ainsi le développement d'une littératie environnementale critique.

Enfin, le projet a contribué à la création d'un réseau régional concerté autour de l'éducation à l'écocitoyenneté, impliquant les établissements collégial et universitaire. Il constitue désormais un modèle inspirant pour d'autres initiatives similaires visant à renforcer l'engagement citoyen face aux enjeux environnementaux.

Lacunes et besoins comblés

Le projet de formation écocitoyenne interdisciplinaire et interétablissement visait à combler un vide important dans l'offre éducative en matière d'éducation aux changements climatiques (ECC) et d'écocitoyenneté dans la région de l'Outaouais. Malgré l'urgence climatique et la nécessité croissante de former des citoyen·nes engagé·es et informé·es, peu de formations accessibles existent pour les étudiant·es au collégial et à l'université, et encore moins pour les élèves du secondaire.

Le projet répondait à la nécessité d'une approche interdisciplinaire et interétablissement en intégrant des perspectives issues des sciences naturelles, des sciences sociales, de la biologie, de la géographie et du travail social. Cette approche permettait de mieux outiller les étudiant·es pour comprendre la complexité des crises environnementales et y répondre de manière concertée et engagée.

Par ailleurs, le projet visait à faciliter la transition vers les études universitaires en offrant des cours crédités accessibles aux élèves du secondaire et aux étudiant·es du collégial, leur permettant de vivre une expérience universitaire réelle malgré l'absence de prérequis formels. Il répondait également à un besoin de soutien aux enseignant·es en créant une Communauté de pratique professionnelle, favorisant ainsi le développement d'outils pédagogiques adaptés pour mieux intégrer l'ECC dans les cursus existants.

Cadre(s) théorique(s) ou concepts directeurs

Considérant la nature interdisciplinaire, le projet a mobilisé un grand nombre de cadres théoriques différents. De façon générale, les différents cours ont mobilisé des cadres issus de leur discipline d'attache (sciences de la nature, géographie, travail social et sciences de l'éducation) en plus d'exploiter les travaux les plus récents dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement (Jeziorski et Therriault, 2022), de l'éducation aux changements climatiques (Groleau et coll., 2022), l'éducation à l'écocitoyenneté (Wallenhorst, 2020) et de l'éducation en Anthropocène (Wallenhorst, 2023).

Par ailleurs, outre le cadre proposé par l'ACDE (2022), l'équipe a travaillé à partir de la compétence professionnelle Développer l'agir écocitoyen (Bachand et coll., 2024), fruit des réflexions d'une équipe de chercheur·euses de 5 universités québécoises œuvrant dans différentes disciplines d'investigation et destinée à la formation du personnel enseignant dans les écoles québécoises. Cette compétence sera présentée formellement lors d'un symposium au Colloque international en éducation du Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) en mai 2025.

Résultats

Le projet de formation écocitoyenne interdisciplinaire et interétablissement visait plusieurs résultats clés. D'abord, il ambitionnait d'élargir l'offre de formation en éducation aux changements climatiques (ECC) et en écocitoyenneté en développant et en offrant de nouveaux cours de 1 crédit. Ces cours, accessibles aux étudiant·es des niveaux collégial et universitaire, devaient permettre une meilleure compréhension des enjeux environnementaux et favoriser une transition socio écologique juste. Six nouveaux cours ont été créés en 2024-2025. Ces cours ont été élaborés sans préalable afin qu'ils puissent être suivis par tous les étudiants du collégial et de l'université. Un comité de coordination de l'offre de ces cours a aussi été créé afin d'assurer leur pérennité et de favoriser le partage de pratiques et de ressources.

Un autre objectif central était la mise en place d'un mécanisme de reconnaissance des crédits universitaires pour les étudiant·es du collégial, facilitant ainsi leur transition vers l'université. Ce travail a été partiellement réalisé en cela qu'il sera possible d'accueillir des étudiant·es du collégial sans qu'ils aient les prérequis habituellement exigés. De plus, ces étudiant·es obtiendront des crédits universitaires en bonne et due forme tout comme les étudiant·es déjà inscrit·es dans d'autres programmes d'études à l'université. Un travail d'arrimage des horaires a aussi été réalisé afin de permettre aux étudiant·es de l'université et du collégial de suivre les cours en même temps. Ce qui reste à finaliser est la reconnaissance de ces cours sous forme de crédit dans les établissements collégiaux participants.

L'implantation d'un programme de bourses visait également à assurer une accessibilité accrue en réduisant les barrières financières. Ce programme est fonctionnel grâce au soutien actif du Décanat des études de l'Université. Sur le plan pédagogique, le projet cherchait à renforcer les capacités des enseignant·es en créant une Communauté de pratique professionnelle favorisant l'échange de connaissances et le développement d'outils pédagogiques innovants. Enfin, le projet espérait structurer un réseau régional collaboratif entre les établissements collégiaux et universitaires afin d'assurer une intégration durable de l'ECC et de l'éducation à l'écocitoyenneté dans les parcours académiques, contribuant ainsi à une mobilisation accrue des jeunes face aux défis environnementaux. Ce travail s'est très bien amorcé et a permis l'émergence de nouveaux projets interétablissements.

Succès et défis

Les principaux défis de ce projet ont été multiples et ont touché à la fois l'organisation, la reconnaissance institutionnelle et la pérennisation des initiatives mises en place. D'abord, sur le plan de la reconnaissance institutionnelle et de l'arrimage des crédits, bien que des avancées aient été réalisées en permettant aux étudiant·es du collégial de suivre les cours et d'obtenir des crédits universitaires, la reconnaissance formelle de ces cours sous forme de crédits dans les établissements collégiaux demeure incomplète. Ce défi implique des négociations avec les instances académiques collégiales et des ajustements administratifs. Sur le plan de l'harmonisation des horaires et accès aux cours, l'intégration d'étudiant·es de différents établissements exige une synchronisation des calendriers académiques, ce qui est relativement complexe dans le cadre d'un horaire hebdomadaire et semestriel normal. Des cours les fins de semaine paraissent être l'avenue la plus prometteuse.

Enfin, la pérennisation du financement risque de présenter quelques défis. Bien que le soutien du Décanat des études ait permis la mise en place d'un programme de bourses, la pérennité de cette aide financière reste un enjeu à long terme. Il faudra assurer un financement stable pour maintenir l'accessibilité et élargir le programme aux étudiant·es des établissements collégiaux.

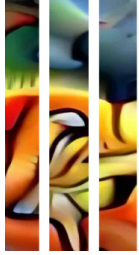
Leçons tirées de l'expérience

Nous estimons que la mobilisation d'un grand nombre d'intervenant·es que ce soit au sein des différentes directions clés du côté du Cégep (direction des études, ressources humaines, finances, développement pédagogique, etc.) ou de différents services de l'Université (décanat des études, départements, finances, gestion académique, etc.) aura été salutaire. À cela s'ajoute bien entendu l'importance de mobilisation des professeur·es et des enseignant·es des différents établissements impliqués. Cet état de fait impliquait des rencontres avec de multiples intervenant·es, mais ça a permis de faire en sorte que tout le monde savait ce qui était souhaité et pouvait intervenir en aval avec les besoins ou impossibilités logistiques ou administratives avant que le projet ne soit trop avancé.

Conseils et ressources

Les liens entre établissements impliquent nécessairement un volet plus ou moins politique ou stratégique qui exige réflexion. Si le projet part de la base comme ce fut notre cas, un petit groupe dans chacun des établissements devrait être formé qui aura notamment pour mandat d'aller présenter le projet à leur administration pour ensuite, rapidement, prévoir une rencontre entre des gestionnaires stratégiques (doyen, vice-recteur, etc.) des établissements concernés. La volonté administrative d'assurer la réalisation du projet permettra de faciliter (voire de permettre) plusieurs démarches

exigeant parfois de créer des exceptions ou de nouvelles façons de faire afin de concilier les besoins des différents établissements.



ACCELERATE / ACCÉLÉRER

CLIMATE CHANGE EDUCATION
IN CANADIAN TEACHER EDUCATION

L'ÉDUCATION AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES DANS LA FORMATION
DES ENSEIGNEMENTS AU CANADA

Pour d'autres rapports de projets sur la formation des enseignant/e/s
en ECC et ressources,
visitez le **site web de l'ACCE-TE** [accelerating-cce.ca/fr/]

